## news.belgium

17 nov 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 17 novembre 2006

Contingent de l'armée

Fixation du contingent de l'armée pour l'année 2007

Fixation du contingent de l'armée pour l'année 2007

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le contingent de l'armée pour l'année 2007. Le contingent est limité à 40.935 militaires. Ce nombre exprime le maximum de militaires qui peuvent être sous les armes un même jour de l'année 2007. Il se subdivise comme suit :- un maximum de 39.330 militaires du cadre actif et élèves comptés dans l'enveloppe en personnel militaire,- un maximum de 705 militaires du cadre actif, comptés hors de l'enveloppe en personnel militaire,- un maximum de 900 militaires rappelés. Les militaires qui ont été mis en disponibilité ne sont pas compris dans le contingent de l'armée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

